



**Académie St-Margaret**  
383, chemin des Anglais, Mascouche  
(Québec) J7L 3P9  
T : (450) 477-5172  
M : Info@academiesm.ca

## Tarification 2022-2023

# Maternelle

Admission (non-remboursable) - payable à l'admission	50 \$	chargé uniquement à l'élève provenant de l'extérieur		
Inscriptionn (non-remboursable) - payable à l'inscription	200 \$			
Sorties éducatives & concert - payable le premier juillet	180 \$			
Service éducatif - payable en un, deux ou neuf versements	8 865 \$	<i>Total</i>	<i>Déductible</i>	<i>Mensualité</i>
Service de garde MIDI - payable en un, deux ou neuf versements	540 \$	9 785 \$	9 585 \$	1 045 \$
Service de garde AM - payable en un, deux ou neuf versements	540 \$	10 325 \$	10 125 \$	1 105 \$
Service de garde PM - payable en un, deux ou neuf versements	720 \$	10 305 \$	10 305 \$	1 125 \$
Service de garde AP/PM - payable en un, deux ou neuf versements	1 260 \$	11 045 \$	10 845 \$	1 185 \$
Service de garde à la fréquentation - payable à la fin du mois	8 \$			

Les frais de service éducatif, de service de garde et de sorties éducatives sont éligibles à un crédit d'impôt (jusqu'à 75% au Québec & de 15% à 33% au Canada)

# Primaire

Admission (non-remboursable) - payable à l'admission	50 \$	chargé uniquement à l'élève provenant de l'extérieur		
Inscriptionn (non-remboursable) - payable à l'inscription	200 \$			
Sorties éducatives & concert - payable le premier juillet	180 \$			
Matériel scolaire - payable le premier juillet	600 \$			
Scolarité - payable en un, deux ou neuf versements	6 075 \$			
Surveillance- payable en un, deux ou neuf versements	1 755 \$	<i>Total</i>	<i>Déductible</i>	<i>Mensualité</i>
Service de garde MIDI - payable en un, deux ou neuf versements	540 \$	9 350 \$	2 475 \$	930 \$
Service de garde AM - payable en un, deux ou neuf versements	540 \$	9 890 \$	3 015 \$	990 \$
Service de garde PM - payable en un, deux ou neuf versements	720 \$	10 070 \$	3 195 \$	1 010 \$
Service de garde AP/PM - payable en un, deux ou neuf versements	1 260 \$	10 610 \$	3 735 \$	1 070 \$
Service de garde à la fréquentation - payable à la fin du mois	8 \$			

Les frais de surveillance, de service de garde et de sorties éducatives sont éligibles à un crédit d'impôt (jusqu'à 75% au Québec & de 15% à 33% au Canada)